

# BOUSSOLE

## X. Y. ZEP

BULLETIN DU CENTRE ALAIN SAVARY

N° 1 - décembre 1997

### UN RAPPORT POUR LES ZEP DE L'AN 2000

410 ZEP évaluées et 36 analysées : pendant les années de silence que les acteurs des ZEP viennent à nouveau de vivre, une équipe a mené sans tapage un travail passionnant pour établir des bases solides au dispositif ZEP des prochaines années. Catherine Moisan, Jacky Simon et une trentaine d'inspecteurs généraux ont constitué cette équipe, avec l'appui technique de la DEP (direction de l'évaluation et de la prospective du ministère).

Ils ont voulu savoir si des ZEP réussissaient à rendre le service public attendu – la réponse est oui – et ce qui permettait cette réussite relative. La réponse, alors, se décline en qualité des projets de zone et des acteurs (enseigne-t-on réellement et a-t-on toujours l'ambition de réussir ?), en qualité du pilotage (la professionnalité des IEN, chefs d'établissements et membres des conseils de zones, groupes de pilotage départementaux et académiques), en dimension de la ZEP (mieux vaut être de taille réduite), en implantation dans l'académie (celles qui réussissent se situent dans des académies efficaces pour tous), etc. Ces rubriques ne pourront laisser aucun enseignant de ZEP indifférent : le mieux est de lire ce rapport<sup>1</sup> déjà diffusé et qui sera disponible pour chacun comme publication de l'INRP en janvier 1998. Mais il y a bien d'autres éléments dans ce texte de soixante-quinze pages. Pour cet article, on en retiendra un dont le caractère pédagogique est certain : plutôt que d'indiquer l'écart entre les moyennes nationales des résultats aux évaluations CE2-6<sup>e</sup> et la moyenne de la ZEP, ce que chaque responsable et coordonnateur font annuellement, les inspecteurs généraux ont préféré reprendre la méthode générale de la DEP qui consiste à mesurer les résultats attendus à ces évaluations, en fonction des professions et catégories sociales.

En effet, les ZEP sont variées, et celles dont les catégories défavorisées sont très fortement représentées ont plus de travail à mener que d'autres relativement plus favorisées. Ainsi, ils ont tracé la « barre » au-dessus de laquelle les résultats attendus étaient dépassés : les ZEP situées dans la partie supérieure apportent donc une « plus-value » et sont justement désignées comme « réussissantes ».

Cette analyse est pédagogique car on sait à quel point il est difficile pour des équipes dynamiques, imaginatives, entreprenantes et attachées à la réussite scolaire des élèves de la ZEP, de constater année après année que l'écart avec les résultats nationaux reste grand, même s'il se réduit un peu. L'objectif, pour les uns, de parvenir à une plus-value par rapport aux résultats attendus, ou pour les autres, de maintenir et d'augmenter cette plus-value, est en tout lieu réalisable plus ou moins rapidement selon la situation présente. Le fatalisme qui est le « cancer » des ZEP, devrait reculer.

Des enseignants qui découvriront l'échec relatif de leur ZEP seront certainement heurtés au premier survol du texte, mais les auteurs manifestent une telle volonté pour développer une

efficacité durable du dispositif prioritaire que les lecteurs trouveront en eux non des censeurs mais des alliés pour les accompagner dans leur travail quotidien : une liste de propositions pratiques conclut ce rapport dont la parution est tout à fait opportune au moment de la relance des ZEP.

**Alain Bourgarel**

1. C. Moisan et J. Simon, Les déterminants de la réussite scolaire en ZEP ; Inspection générale, MEN, septembre 1997.